

Ni Aumône ni Charité !

Les Retraités méritent le respect !

Plusieurs Organisations Syndicales de Retraités (9) dont l'UCR FO, ont été reçues par le Conseiller social du Président de la République M. Michel YAHIEL.

Le conseiller a indiqué que la loi de financement en préparation changerait le mode de calcul des revalorisations. Elles seraient désormais indexées sur l'évolution des prix des douze mois précédents et non plus en fonction d'une prévision qui aurait conduit, certaines années, à une évolution négative des retraites.

Mais il a confirmé que la date de revalorisation resterait au 1^{er} octobre et ne serait pas ramenée au 1^{er} avril, comme toutes les autres prestations. Cela entraînera des dates de revalorisations différentes pour l'ASPA (minimum vieillesse) et le minimum contributif.

“*Les Retraites ne sont pas une variable d'ajustement du budget de l'État !*”

Les Organisations syndicales ont rappelé leurs revendications touchant au pouvoir d'achat en demandant :

- l'arrêt du gel des pensions et des retraites,
- l'abrogation des mesures fiscales qui frappent les retraités,
- l'amélioration du pouvoir d'achat,
- le retour à une indexation au 1^{er} janvier calculée sur l'évolution des salaires et non des prix.

Pour déterminer le montant d'une éventuelle revalorisation de nos pensions, le Gouvernement attend le rapport définitif de la Commission des comptes de la Sécurité Sociale qui, à ce jour, parle d'une augmentation de 0,1 % (une misère au regard de la perte de pouvoir d'achat que nous avons subie).

Si ce chiffre se confirme, on peut parler d'une augmentation indécente et irrespectueuse envers nous et en particulier envers celles et ceux qui sont déjà en difficulté.

C'est un véritable affront après 30 mois de diète (gel des pensions). Il est temps que nos Gouvernants se souviennent que nous sommes des citoyens(ne) et qu'à ce titre nous votons ! Les Retraites ne sont pas une variable d'ajustement du budget de l'État !

Ni Aumône ni Charité !

Les Retraités méritent le respect !

Quel que soit le montant des cotisations sociales que nous payons, ou pas, ou à taux réduit (CSG, CRDS, CASA et CAS), pour une pension de :

- 800 euros, l'augmentation sera inférieure à 0,80 euro/mois
- 1000 euros, l'augmentation sera inférieure à 1 euro/mois
- 1500 euros, l'augmentation sera inférieure à 1,5 euro/mois
- 2000 euros, l'augmentation sera inférieure à 2 euros/mois, etc...

C'est une insulte d'oser proposer ces chiffres. Il est temps que nous prenions notre destin en main en rappelant à toutes et à tous que les Retraités ont les mêmes droits que tous les citoyens !

Certains mots devraient être retirés du jargon politique. Parmi ces mots se trouve le socialisme qui, en théorie, veut dire « Organisation sociale et économique plus juste ; son but originel est d'obtenir l'égalité sociale ou du moins une réduction des inégalités ».

L'économie de marché, qui balaie tout sur son passage, balaie ces valeurs sociales et humanistes.

Allons-nous rester sans réaction ? NON !